

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 20 (2013)

Heft: 2: Sozialer Frieden : transnational = Les chantiers transnationaux de la paix sociale

Artikel: L'Institut Rousseau : les archives du siècle de l'enfant

Autor: Droux, Joëlle / Gobet, Elphège / Haenggeli-Jenni, Béatrice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-391085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L’Institut Rousseau.

Les archives du siècle de l’enfant

**Joëlle Droux, Elphège Gobet, Béatrice Haenggeli-Jenni,
Rita Hofstetter, Frédéric Mole**

Archiver toutes les connaissances disponibles dans le monde et sur le monde pour les rendre accessibles à tous en vue d’améliorer l’humanité: au tournant des 19e et 20e siècles cette ambition encyclopédiste porte nombre d’intellectuels¹ à défier les frontières disciplinaires et nationales. L’Institut Jean-Jacques Rousseau,² créé à Genève en 1912, est animé de cette même ferveur documentaliste et universaliste (à l’image d’autres entreprises comme les «Archives de la Planète», ou encore le «Mundaneum» que les fondateurs de l’Institut tenteront d’ailleurs d’établir à Genève). Edouard Claparède et ses premiers compagnons de route – Pierre Bovet, Alice Descoëdres, Adolphe Ferrière, parmi d’autres – fondent cet Institut sous le patronage d’un illustre philosophe qui avait reconnu la nécessité d’observer l’enfance pour connaître et respecter les lois de son développement naturel. Ils aspirent à élucider le mystère des origines et les lois de l’évolution: le développement de l’enfant donnerait à voir la synthèse – la récapitulation – de l’évolution de l’espèce. L’enfance incarnerait ainsi l’«archive vivante» de l’histoire de l’humanité. «Ecole *des* sciences de l’éducation», selon sa dénomination officielle, l’Institut fusionne diverses disciplines afin de comprendre le développement de l’enfant, l’organisation de son intelligence et de ses savoirs, pour améliorer pratiques et systèmes éducatifs. Il sera donc une Ecole, un centre de recherche, d’information et de documentation réunissant toutes les connaissances sur l’enfance. Cet Institut a ainsi accumulé un patrimoine archivistique considérable. A travers deux préoccupations qui ont marqué les activités de l’Institut (protection de l’enfance, promotion de l’Education nouvelle), nous donnerons à voir ici les échanges entre dispositifs institutionnels locaux et réseaux internationaux.

Dès 1901, Théodore Flournoy et Claparède fondent la revue *Archives de psychologie*. En encyclopédistes, ils y recensent et discutent les connaissances psychologiques et pédagogiques disponibles dans le monde. Une partie de leur propre bibliothèque sera généreusement offerte au Laboratoire de psychologie de la Faculté des sciences où ils œuvrent, puis léguée à l’Institut dès sa création. Lorsqu’il ouvre ses portes, l’Institut est déjà doté d’un fonds

Ibrahim Alaedin

entré le : Oct. 1913 sorti juillet 1914 revenu 1915-1916

en

signature : I. Alaeddine « Levassor »



date de naissance : le 14 Mars 1888

(le 10 Redjeb 1306 d'après)

lieu d'origine et de résidence : Constantinople

(7 Rue Ihsanié . Divan-i-Alaby . Guédigu Pacha .
Constantinople)

nationalité : turque

religion : musulmane

titres et diplômes : Licencié en Droit de l'Université
de Constantinople .

professions des parents : Le père : Fonctionnaire d'Etat,
écrivain et poète . (mort en 1904) .

Faire un curriculum vitae ad libitum en portant
son attention surtout sur les expériences pédagogiques

Après avoir fini mes études j'ai fait pendant quelques
années un stage au Ministère de la Justice . Mais je n'ai
pris aucun goût dans cette ~~carrrière~~ carrière . Ma vie institutrice

Fig. 1: Etudiant de l'Institut inscrit dans le livre d'or, circa 1920. Une source inestimable pour reconstituer les parcours de vie des étudiant-e-s et le caractère cosmopolite de l'institution. (Fonds général. Livre d'or)

Fig. 2: *Une sociabilité étudiante qui associe étroitement temps d'études et intermèdes de loisirs, et marquera les premières générations de diplômés, 1928.* (Fonds général. Albums Claparède)



d'archives. Claparède avait exhorté Pierre Bovet – son premier directeur – à conserver précieusement les lettres qu'il lui avait régulièrement envoyées, dans lesquelles s'esquisse et se discute le concept de l'Institut. S'y dévoilent aussi les négociations concrètes au jour le jour pour en garantir la viabilité financière et institutionnelle et la reconnaissance. L'Institut Rousseau se construit d'emblée autour d'une forte culture patrimoniale: archiver pour préserver le patrimoine et la mémoire, pour s'inscrire aussi dans l'histoire, pour faire l'histoire. Etudiants et enseignants conservent protocoles, notes de cours, registres, correspondances croisées, photos, dessins, rapports, pétitions, affiches. Des étudiants confient au Livre d'Or leur portrait et quelques souvenirs marquants de leur passage dans l'Ecole (fig. 1); nombre d'entre eux poursuivront une correspondance soutenue une fois de retour au pays, racontant – aussi à destination des *Chroniques de l'Institut* – comment ils y diffusent les principes pédagogiques promus par l'Institut.

D'innombrables photographies témoignent des activités quotidiennes de l'Institut, au sein du Laboratoire, dans la Bibliothèque, au cœur des classes expérimentales. Marches à travers les Alpes, soirées festives réunissant l'Amicale dans le jardin de Claparède, et cetera (fig. 2). La vie scientifique se nourrit aussi d'une vie collective. Lors des anniversaires de l'Institut, revues et chansons ludiques succèdent à divers historiques, dont le fameux *Vingt ans de vie* d'un Bovet³ qui pour l'occasion se fait historien. Une délicate tâche que le directeur suivant, Robert Dottrens, aurait souhaité mener à bien lors du cinquantenaire – comme en témoignent ses notes à ce propos – et que finalement son co-directeur, Jean Piaget concrétisera en 1959, dans l'ouvrage officiel de l'*Histoire de l'Université de Genève* célébrant son 400e anniversaire. D'une richesse exceptionnelle, les archives de l'Institut Rousseau révèlent des enjeux de pouvoir et des sujets de controverses. En les contextualisant et les croisant avec d'autres fonds archivistiques, l'historien peut en cerner plus subtilement tous les enjeux.⁴ L'Institut cherche aussi à faire valoir les recherches scientifiques qu'il mène dans

le cadre des politiques publiques qui touchent à l'enfance et l'éducation. Son implication dans la question de l'enfance en péril, par exemple, est emblématique de la façon dont il mobilise ses ressources encyclopédiques et sa puissance de recherche pour contribuer à l'élaboration de dispositifs publics innovants.

Protéger l'enfance malheureuse, éduquer la jeunesse en danger

Les activités de l'Institut qui se rattachent à la préoccupation éminemment politique de la protection de l'enfance témoignent largement du caractère transfrontalier de la diffusion des savoirs en la matière. Déjà, dès le début du 19e siècle, philanthropes et dames d'œuvre échangeaient, correspondaient, se rencontraient à travers toute l'Europe, dans le souci commun d'améliorer le sort de l'enfance malheureuse.⁵ Au fil du siècle, divers modèles d'institution de correction ou de dispositifs légaux de protection de l'enfance font l'objet de débats qui traversent les frontières. De leur côté, les sciences de l'enfant (pédagogie, psychologie, médecine) se construisent elles aussi par la confrontation et les transferts d'expériences nationales.⁶ C'est notamment la question des classes spéciales qui cristallise de nombreux échanges: la correspondance entretenue par Claparède, minutieusement conservée, témoigne des synergies internationales qui président à la constitution de ces savoirs. Au fil des congrès internationaux qui les réunissent, des recherches qui les animent, des publications qui les confrontent, ces milieux experts constituent des savoirs ayant vocation à inspirer les réformes éducatives. On le voit bien lorsque le Département de l'Instruction Publique de Genève décide de réformer les classes pour enfants «arriérés» ou «anormaux», en y associant étroitement Claparède: celui-ci profite de l'occasion qui lui est ainsi faite pour expérimenter – et raffiner – des tests médico-pédagogiques expérimentés par des collègues étrangers (Decroly et Binet-Simon), fondant sur ces pratiques ainsi métissées la réorganisation des classes spéciales genevoises.⁷ A son tour, l'Institut Rousseau ambitionne de passer les frontières, utilisant pour sa propre propagande des supports inédits comme l'image et le film (fig. 3).

Ces circulations internationales (de savoirs, de pratiques, d'expérience) contribuent à fonder de nouvelles politiques de l'enfance, qui, elles aussi, se diffusent par-delà les frontières. Ainsi, lorsque Genève en 1892, puis l'ensemble de la Suisse grâce au Code Civil de 1911, se dotent de nouvelles dispositions visant à protéger l'enfance, c'est en s'inspirant aussi de législations voisines. Au cœur de ces dispositifs, un impératif: celui d'assurer à tous les enfants l'accès à une saine éducation, et tout particulièrement à l'enfance en danger, ou malheureuse, celle dont le «développement physique ou intellectuel est compromis» par la

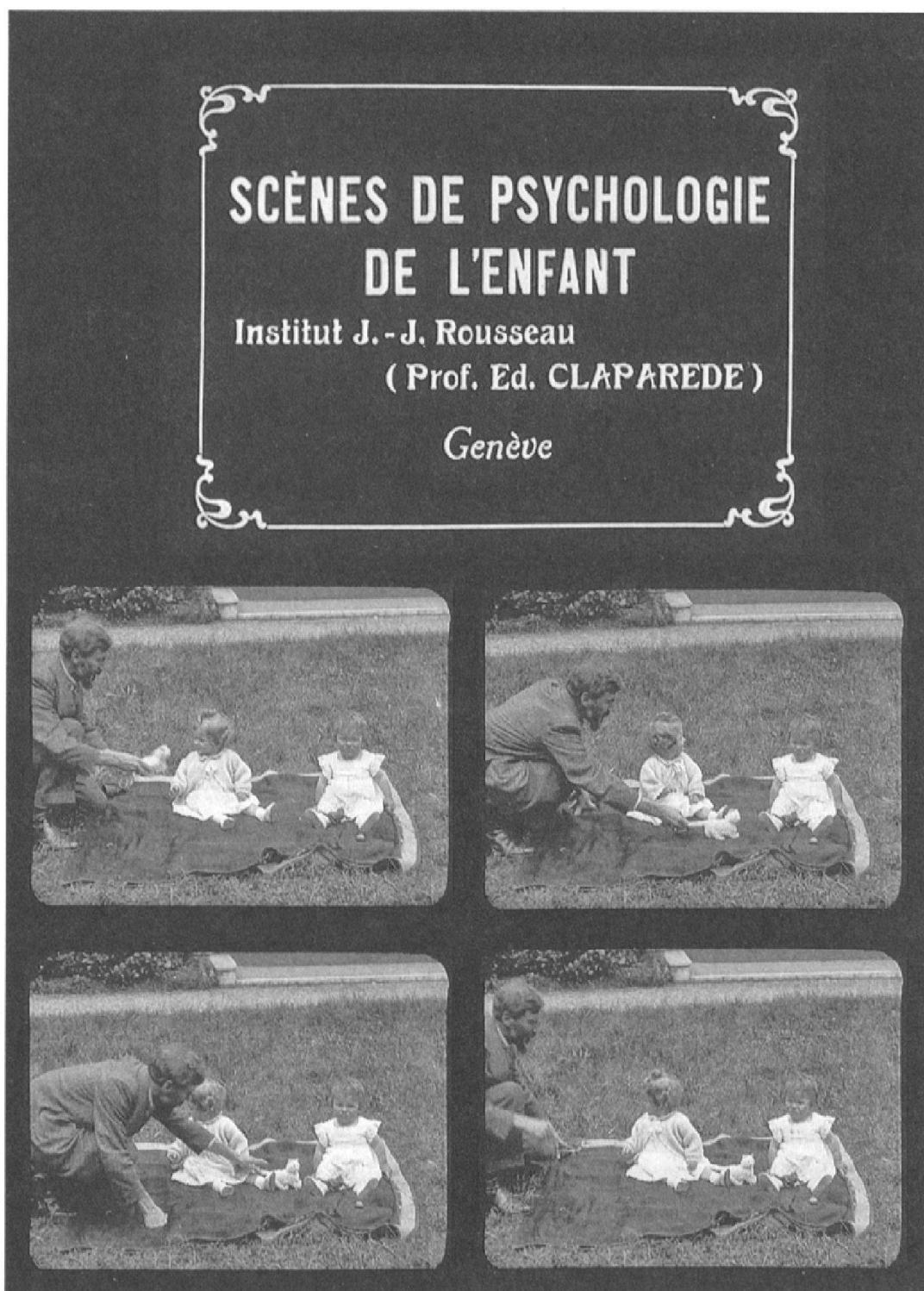


Fig. 3: Extrait du court-métrage «Scènes de Psychologie», 1920–1922, tourné dans le jardin de Claparède: l'émergence d'un nouveau média, d'une nouvelle forme de propagande, d'une nouvelle archive enfin. (Copie Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation, Université de Genève)

négligence des parents.⁸ C'est encore en s'inspirant d'un dispositif étranger, américain celui-là, que plusieurs cantons – dont celui de Genève en 1913 – créent par la suite des tribunaux pour enfants. Les sciences de l'enfant ont en effet mis en évidence l'éducabilité de l'enfant, s'efforçant d'en dégager les lois, et des méthodes d'éducation nouvelles destinées à les mettre en application. Ces visions renouvelées des capacités de l'enfant fondent clairement la logique des tribunaux pour mineurs: l'enfant doit, avant d'être jugé, faire l'objet d'une évaluation individuelle et scientifique de son caractère, de ses capacités, en mobilisant pour cela les méthodes scientifiques qui permettront au tribunal de poser le diagnostic rééducatif le plus adapté. A Genève, la consultation médico-pédagogique de l'Institut Rousseau (créeé en 1913) se met ainsi à disposition des nouveaux tribunaux qui se constituent, pour y expertiser les jeunes en danger ou délinquants. C'est bien une ambition éducative qui se substitue ici à l'élan punitif, fondée sur la mise en pratique des nouveaux savoirs médico-pédagogiques. Ce n'est pas un hasard si le modèle est alors ardemment discuté dans les revues pédagogiques, défendu en particulier par ces «amis de l'enfance» qui œuvrent alors à l'Institut Rousseau.⁹ L'Institut lui-même leur sert de tribune pour la défense et l'illustration de ces nouvelles juridictions, tant elles incarnent les principaux enseignements dégagés par les sciences de l'éducation.¹⁰

La formation en matière de protection de l'enfance figure dans les premiers programmes de l'Institut Rousseau, soigneusement archivés, ce qui témoigne d'une demande croissante liée à ces enseignements. Pour se former aux nouvelles formes d'action éducative, sanitaire et sociale liées à la mise en place de ces juridictions, des étudiants accourent de toutes les régions du monde.¹¹ Dans les années 1920, les politiques de l'enfance vont voir se généraliser ces pratiques d'évaluation médico-pédagogique à fin de placement: sont concernées une succession de problématiques, tant médicales que psychologiques ou sociales, jugées comme nécessitant l'intervention d'experts pour déterminer la cause de l'anormalité et le meilleur traitement à apporter. Pour y répondre, de nouvelles institutions se mettent en place, ici encore de façon simultanée dans plusieurs Etats. *Child guidance clinics* des pays anglo-saxons, centres d'observation en Belgique, consultation médico-pédagogique à l'Institut Rousseau: autant de services qui combinent mandat d'expertise et formation de stagiaires aux savoirs et aux pratiques constitutifs de la psychopédagogie: tests, techniques observation, enquêtes sociales et familiales, sont ainsi enseignés et réélaborés, au fil des échanges de stagiaires et des missions d'étude qui animent ce réseau (fig. 4).¹² Autant de creusets où se forge, entre expérimentation locale et inspiration foraine, une psychologie appliquée à l'observation de l'enfant et à son traitement. Autant de laboratoires, alimentant la formation des stagiaires et la fabrication internationale des filières de l'enseignement spécialisé.



Fig. 4: Une scène de «testing», circa 1950: une ressource documentaire de première main pour connaître l'évolution des matériels et des pratiques de laboratoire dans le domaine de la psychologie de l'enfant. (Archives de famille André Rey)

Circulations d'expérience, échanges de pratiques, flux d'informations entre experts: telle est la base du fonctionnement de l'Institut dès ses premières décennies. Rien d'étonnant que s'y concrétise la mise sur pied d'une agence internationale ayant vocation à centraliser l'information, plus particulièrement dans le domaine de l'organisation scolaire: le Bureau International d'Education (1925). Partenaire des grandes organisations intergouvernementales créées à Genève autour de la Société des Nations, le BIE consolide sur le plan des politiques éducatives les liens transnationaux qui ont contribué à l'élaboration des politiques nationales de protection et de sauvegarde de la jeunesse. L'ambition internationale de l'Institut se manifeste aussi par une volonté de fédérer les divers acteurs et courants de l'Education nouvelle.

Réformer l'éducation, fédérer les réformateurs

A l'instar de nombre de médecins, psychologues, pédagogues, savants et intellectuels, les membres de l'Institut Rousseau partagent la conviction qu'une réforme de l'éducation permettra de former des individus responsables, pacifiques et tolérants, et ainsi de transformer la société. Au lendemain de la Grande Guerre, les initiatives de réforme prennent une nouvelle dimension grâce à la fondation de plusieurs associations entièrement dédiées à cette cause. Parmi elles, la Ligue internationale pour l'Education nouvelle (LIEN) – *New Education Fellowship* – milite pour un enseignement basé sur une connaissance scientifique de l'enfant respectant les étapes de son développement. Elle est composée d'acteurs d'horizons divers – instituteurs, inspecteurs, psychologues, médecins, parents, représentants de l'administration scolaire – qui voient en la science le moyen de renouveler l'éducation à l'échelle de l'humanité et d'énoncer des lois valables en tout lieu et



Fig. 5: Revue «Pour l'Ere Nouvelle» éditée par Adolphe Ferrière, janvier 1922.
(AIJJR, Bibliothèque)

en tout temps. Les membres de cette Ligue se donnent pour mission de récolter tous les savoirs modernes sur l'enfant et l'éducation afin de les diffuser dans le monde entier: un souci d'archivage minutieux à l'échelle internationale en vue d'améliorer l'humanité. Pour ce faire, la Ligue se dote dès ses premières années de vie de trois revues destinées aux principales régions linguistiques d'Europe et d'Amérique: *Pour l'Ere Nouvelle*¹³ pour les pays francophones et latins, *The New Era* pour les anglo-saxons et scandinaves,¹⁴ *Das Werdende Zeitalter*, pour l'Europe centrale (fig. 5–7). Toute expérience pédagogique y est relatée avec une minutie étonnante, attestant la volonté des auteurs de prouver que les nouvelles conceptions d'éducation sont reproductibles ailleurs et par d'autres. Parallèlement, les découvertes en psychologie, plus particulièrement en psychologie de l'enfant, y tiennent une place cruciale, notamment sous la plume de Decroly, Piaget, Wallon, Piéron. En quelques années, d'autres revues s'affilient officiellement à la Ligue, augmentant ainsi le spectre de diffusion de l'Education nouvelle. On en compte plus de 17 en 1930, publiées dans des pays aussi divers que la Bulgarie, le Chili, le Danemark, l'Espagne, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, l'Argentine, la Roumanie, la Suède, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie, notamment.¹⁵ Outre les revues qu'elle publie, la Ligue internationale pour l'Education nouvelle organise des congrès internationaux, dans le but de stimuler les échanges de savoirs sur

Fig. 6: Revue «The New Era» éditée depuis janvier 1922. Une collection unique de publications périodiques conservées au Bureau International d'Education, qui témoignent de la circulation des savoirs pédagogiques par-delà les frontières. (Centre de documentation du Bureau International d'Education)

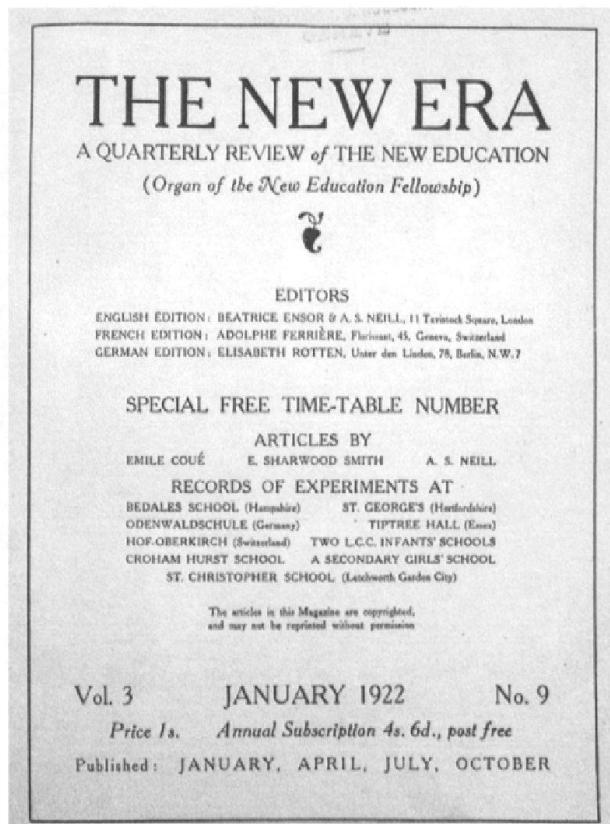


Fig 7: Revue «Das Werdende Zeitalter» éditée depuis janvier 1922. (Centre de documentation du Bureau International d'Education)

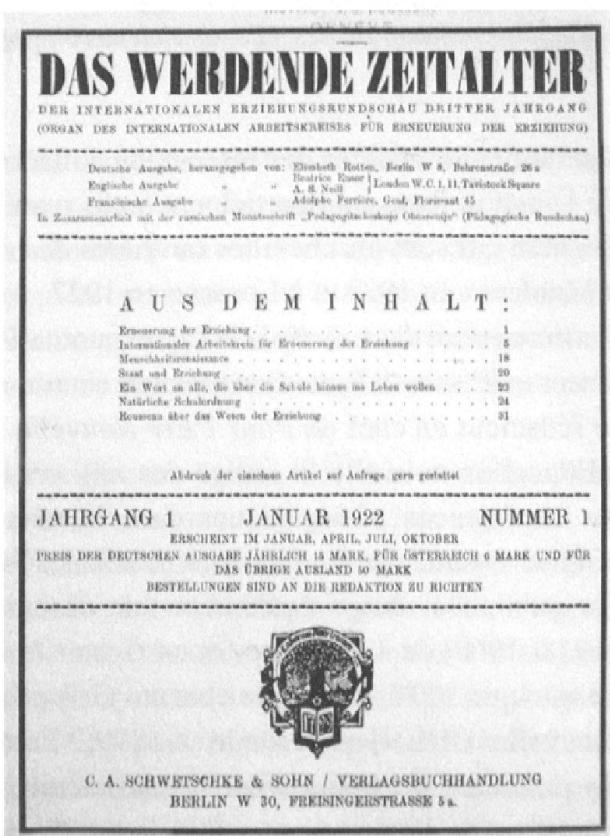




Fig. 8: Congrès de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle (Nice, 1932). L'internationale des congrès scientifiques, un lieu d'échanges, de concurrences et de sociabilité transnationales. (Fonds Helena Antipoff)

l'enfant et de faciliter des réseaux de collaboration (fig. 8). Plusieurs membres de l'Institut Rousseau participent à ces manifestations, en particulier Bovet et Ferrière qui sont les chevilles ouvrières des deux congrès ayant lieu en Suisse, à Montreux en 1923 et à Locarno en 1927.

Ferrière est un des piliers de la Ligue internationale. Co-fondateur (avec Béatrice Ensor et Elisabeth Rotten) et membre central de son Comité exécutif, il est aussi le rédacteur en chef de *Pour l'Ere Nouvelle* (jusqu'en 1929). Globe-trotter de l'Education nouvelle, il rédige des milliers de fiches et de notes commentant les expériences pédagogiques dans le monde. Une mission documentaliste confiée ensuite au Bureau International d'Education qu'il contribue à créer. Ce publiciste rédige également une chronique de sa vie: un *Petit Journal* (1918–1960) de 43 volumes et un *Grand Journal* (1930–1960) de 14 volumes de quelque 300 à 400 pages chacun. Grâce au Bureau International des Ecoles Nouvelles (BIEN) qu'il fonde en 1899,¹⁶ Ferrière est au cœur d'un vaste réseau de pionniers de l'éducation – instituteurs, inspecteurs, directeurs d'écoles, ministres de l'éducation – dont il fait bénéficier la Ligue qui s'étend ainsi



Fig. 9: *Le Home Chez Nous*, vers 1920, quartier de la Clochatte, Lausanne, un foyer d’Education nouvelle érigé par Ferrière comme un véritable modèle d’application des méthodes pédagogiques préconisées par l’Institut Rousseau. (Fonds Adolphe Ferrière)

rapidement à un niveau mondial. Les écoles nouvelles, véritables laboratoires où s’expérimentent les méthodes nouvelles et se forment les professionnels de l’éducation, constituent des lieux essentiels où se développent de nouveaux savoirs. Elles pratiquent un enseignement respectant les besoins et intérêts de l’enfant où le maître joue le rôle de guide plutôt que celui de dispensateur de savoirs, où l’environnement stimule les apprentissages autonomes et la solidarité interpersonnelle.

Certaines d’entre elles sont même érigées au niveau d’écoles modèles parce qu’appliquant les méthodes considérées comme les plus avant-gardistes de l’époque. Il en est ainsi du *Home Chez Nous*, foyer d’Education nouvelle pour enfants abandonnés,¹⁷ dirigé par trois femmes – Marthe Fillion, Lili Lochner et Suzanne Lobstein – dont Ferrière est à la fois le «père» protecteur et l’infatigable propagandiste. Cette école est présentée comme un modèle d’Ecole active où on déclare pratiquer les méthodes préconisées par l’Institut Rousseau. Ceci lui vaut la visite de nombreux étudiants de l’Institut et/ou d’observateurs de l’étranger qui y effectuent des stages de formation. Une vaste iconographie sur ce foyer est à

disposition aux archives de l’Institut; leur croisement avec le film *Le Home Chez Nous*, qui montre les aspects marquants de la vie communautaire,¹⁸ témoigne de l’application dans cette école des méthodes nouvelles (fig. 9).

L’Institut a été conçu par ses fondateurs comme un centre de recherche ancré dans des réseaux où devaient s’inventer, s’appliquer, s’expérimenter, se diffuser les savoirs sur l’enfant et les sciences de l’éducation. L’aventure se poursuit dans la deuxième moitié du 20e siècle, notamment autour de l’œuvre de Piaget. Les archives reflètent aujourd’hui une stratégie centenaire d’ancrage local et de rayonnement international.

Notes

- 1 Nous entendons les termes au masculin comme désignant autant les femmes que les hommes: intellectuels, instituteurs, inspecteurs, étudiants, etc.
- 2 Voir Rita Hofstetter, *Genève: Creuset des sciences de l'éducation (fin du XIXe–première moitié du XXe siècle)*, Genève 2010; Rita Hofstetter, Marc Ratcliff, Bernard Schneuwly, *Cent ans de vie (1912–2012). La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne*, Genève 2012; Daniel Hameline, Arielle Jornod, Malika Belkaïd, *L'école active. Textes fondateurs*, Paris 1995.
- 3 Pierre Bovet, *Vingt ans de vie*, Neuchâtel 1932.
- 4 La Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJJR) a été créée sur l’initiative de Daniel Hameline et Mireille Cifali en 1984 pour préserver et valoriser le patrimoine lié à l’Institut. Les fonds des AIJJR contiennent notamment: le Fonds Général ainsi que certaines archives des principaux fondateurs, entre autres: Ferrière, Claparède, Bovet. Ils couvrent 200 m linéaires. Outre des documents textuels (documents administratifs, manuscrits, correspondances), les archives recèlent aussi des trésors iconographiques (environ 1500 photos). Les Archives recèlent aussi des trésors iconographiques mis en valeur sur leur site (<http://www.unige.ch/archives/aijjr/index.html>). Les Archives possèdent également des bibliothèques personnelles léguées (Claparède, Ferrière et Baudouin, en particulier). Voir aussi l’exposition permanente «Le don de l’archive, les présents du passé», au 4e étage du bâtiment d’Uni Mail de l’Université de Genève.
- 5 Marie-Sylvie Dupont-Bouchat, Eric Pierre (dir.), *Enfance et justice au XIXe siècle. Essais d'histoire comparée de la protection de l'enfance 1820–1914. France, Belgique, Pays-Bas, Canada*, Paris 2001.
- 6 Martine Ruchat, *L'oiseau et le cachot. Naissance de l'éducation correctionnelle*, Genève 1993; pour la période suivante Joëlle Droux, *Enfances en difficulté. De l'enfance abandonnée à l'assistance éducative (1892–2012)*, Genève 2012.
- 7 Pour une analyse de ces circulations et appropriations autour de la réforme des classes spéciales genevoises, voir Martine Ruchat, *Inventer les arriérés pour créer l'intelligence. L'arriéré scolaire et la classe spéciale. Histoire d'un concept et d'une innovation médico-pédagogique, 1874–1914*, Berne 2003. Les rapports de la sous-commission d’experts chargée d’étudier le problème des enfants arriérés et anormaux sont conservés dans le Fonds Edouard Claparède (34 séances de novembre 1904 à avril 1905).
- 8 Article 284 du code civil suisse de 1911.
- 9 «Tribunaux pour enfants», *L'Éducateur*, 20. 9. 1913, 561 sq.; Alfred Gautier, «Chambre pénale de l’enfance», *Bulletin de la société genevoise d'utilité publique* (1910), 210–233.
- 10 AIJJR, Fonds Général, FG.PROTENF, dossier «Protection de l’enfance», en cours de classement: «Programme du cours de protection de l’enfance» (s. d., circa 1920).

- 11 AIJJR, Fonds Général, FG.J, Elèves et auditeurs de l’Institut.
- 12 AIJJR, Fonds Général, G.I.2/6, Rapports annuels sur l’activité de l’Institut. Entre 1913 et 1917, la consultation de l’Institut a constitué un fonds de 144 dossiers d’enfants sur lesquels travaillent les étudiants.
- 13 A ce propos, voir notamment Béatrice Haenggeli-Jenni, *Pour l’Ere Nouvelle: une revue-carrefour entre science et militance (1922–1940)*, Berne (à paraître).
- 14 Les Etats-Unis éditent leur propre revue, *Progressive Education*, publiée par la Progressive Education Association. Cette association travaille en synergie avec la Ligue internationale pour l’Education nouvelle notamment à travers la présence de ses représentants au comité consultatif et comité international que sont Carson Ryan et Harold Rugg.
- 15 Les Archives Institut J.-J. Rousseau possèdent la collection complète de *Pour l’Ere Nouvelle* (bibliothèque personnelle d’Adolphe Ferrière), les autres revues officielles étant consultables au Bureau International d’Education, fonds d’archives avec lequel les Archives collaborent étroitement (<http://www.ibe.unesco.org>).
- 16 En 1923, ce Bureau devient le service des renseignements internationaux de l’Institut Rousseau.
- 17 Cette école se situe à la Clochatte-sur-Lausanne, en Suisse romande. Pour une étude minutieuse de l’histoire de cette école, voir Joseph Coquoz, *De l’Education nouvelle à l’éducation spécialisée*, Lausanne 1998.
- 18 L’original du film se trouve à la Cinémathèque Suisse de Lausanne, cote 2009-1535-0101/02 (deux boîtes), copie noir/blanc avec teintages selon procédé Desmet, 35 mm, cartons français allemand anglais, 1127 m.